N°224 - Juin 2011

Bulletin Communal

Commune de Tenneville

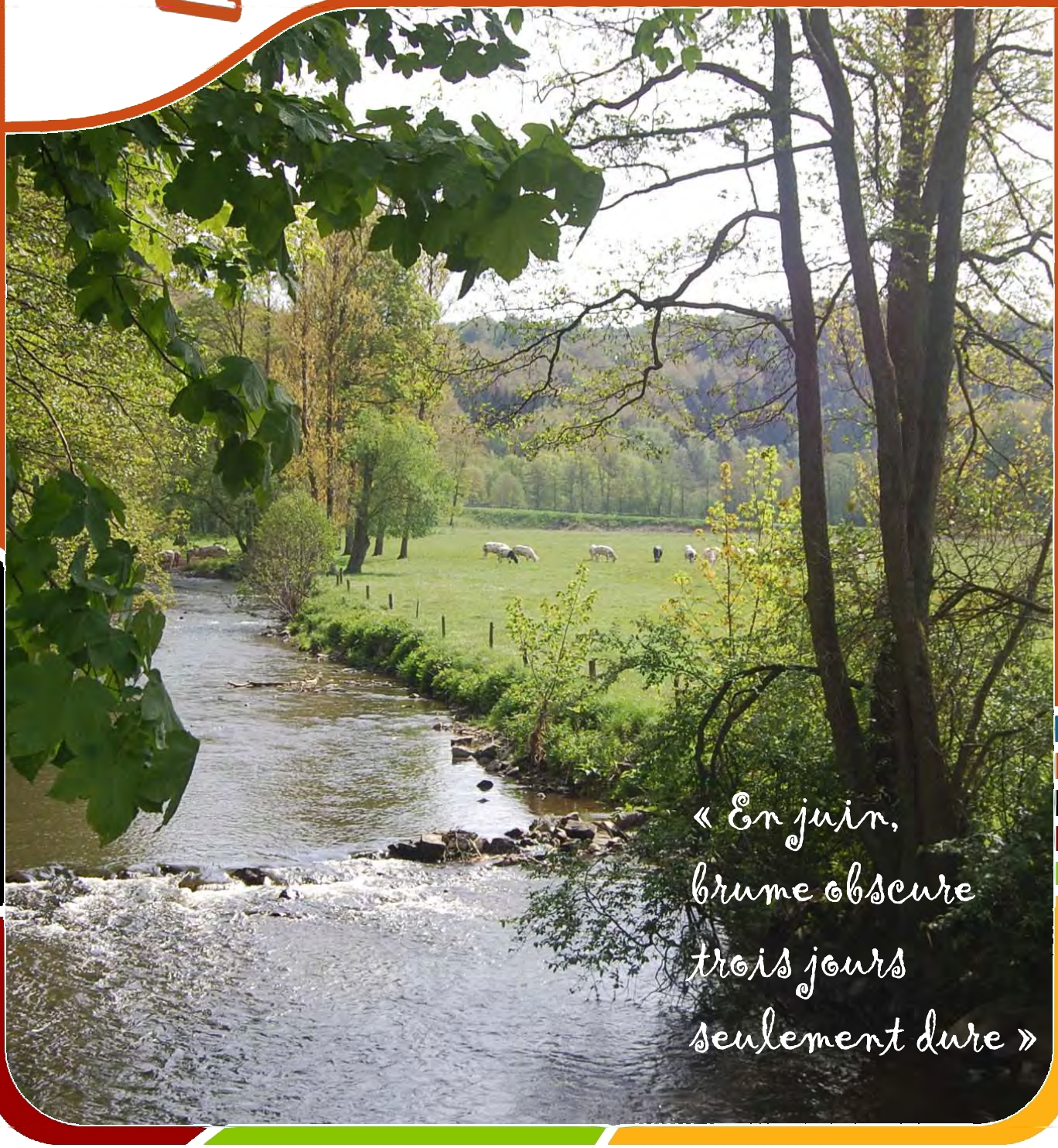

« En juin,
brume obscure
trois jours
seulement dure »

Éditeur responsable : Nicolas Charlier, échevin, rue Grande-Champlon 110/4, 6971 Champlon - Bureau de dépôt: 6970 Tenneville

Edito

Promenons-nous...

Promenons-nous dans les bois ! Mais aussi dans les campagnes et dans nos villages…

A longueur d'années, quel que soit le climat, nous sommes nombreux à nous émerveiller de notre chance de vivre dans un cadre rural et naturel, dans des paysages qui regorgent de coins magnifiques, dans des villages où la beauté de la nature côtoie un petit patrimoine à la richesse jamais démentie.

Mais cet environnement est plus qu'un cadre de vie agréable. Il s'agit d'un formidable moyen de divertissement. En effet, depuis une petite dizaine d'années, notre commune est sillonnée par dix-huit promenades balisées qui, en s'entrecroisant, fournissent un nombre infini de parcours divers, alternant pérégrination campagnarde et périple forestier.

Si ces circuits balisés sont ardemment fréquentés par les touristes qui viennent visiter notre région, notamment grâce au travail des membres de notre Syndicat d'Initiative, s'ils sont également souvent utilisés dans le cadre de manifestations organisées par nos clubs de marche ou par l'Adeps, force est de constater qu'ils sont encore parfois largement méconnus par notre population.

Pour remédier à cela, nous avons pris la décision de présenter chaque mois durant l'été, une promenade balisée remise en état. En plus des impressions générales sur ce circuit, vous trouverez dans cette présentation (au centre de ce bulletin communal) toute une série d'informations concernant le patrimoine historique et naturel à découvrir lors de ces ballades. Sans avoir la prétention d'être exhaustive, cette double page permettra d'encadrer votre promenade et de vous permettre de mieux connaître votre commune.

Nous rappelons évidemment que la carte comprenant l'entièreté des circuits balisés est toujours disponible au Syndicat d'Initiative ainsi que dans les commerces de la commune.

N'attendez donc plus ! Chaussez vos bottines, empoignez vos bâtons… Nous vous souhaitons une très saine et instructive découverte de notre commune. Bonne marche !

Nicolas Charlier, Echevin

Commémorations du 8 mai - Discours d'Erneuville

Le calendrier a parfois des détours étranges… En ce 8 mai 2011, nous fêtons bien évidemment l'armistice du conflit le plus meurtrier que notre monde ait jamais connu. Nous commémorons ensemble les millions de morts civils de ce conflit, ainsi que le souvenir de ceux qui, soldats, prisonniers ou résistants, ont donné leur vie et leur jeunesse pour préserver la liberté de notre nation, mais également l'intégrité de notre culture et de nos valeurs… Il s'agit donc de remémorer des souvenirs sombres et de plonger, pour ne pas oublier, dans ce que l'humanité a fait de plus laid et de plus terrifiant…

Pourtant, aujourd'hui, nous fêtons également d'autres évènements, bien éloignés de ces sombres jours de guerre.

Aujourd'hui, sous ce beau soleil printanier et par le hasard du calendrier, nous fêtons également toutes les mamans du monde. Et fêter les mères, au-delà des cadeaux, des fleurs et des marques d'attention, n'est-ce pas d'abord fêter la vie. Cette vie si chère à nos yeux et pourtant si difficile parfois à faire fructifier. Fêter les mères, c'est aussi fêter les liens familiaux, la famille étant le ciment de notre société.

Il peut sembler étrange qu'en ce 8 mai, deux commémorations si dissemblables occupent la même place… Commémorer la guerre… Fêter les mères… Plonger dans notre part d'ombre le même jour où l'on nous invite à honorer ce qu'il y a de plus lumineux, la vie et la famille…

Oui, cela peut sembler étrange… Mais cela ne doit pas l'être… Car, aussi différentes semblent-elles, ces deux commémorations poursuivent le même but : celui de nous faire prendre conscience des valeurs qui comptent vraiment pour nous : la vie, la famille, mais aussi la liberté, la paix, le courage…

D'habitude en ces commémorations du 8 mai, nous rendons hommage aux soldats, aux résistants, aux prisonniers qui ont permis de voir le bout de l'enfer. C'est en leur nom que nous fleurissons nos monuments, c'est leur nom que nous évoquons lors de l'appel aux morts. Aujourd'hui, en cette fête des mères, je voudrais, une fois n'est pas coutume, rappeler le souvenir de toutes les mamans qui ont souffert pendant ces cinq années d'horreur. De toutes ces femmes à qui la guerre a volé un mari, un frère ou, pire que tout, un enfant chéri. De toutes celles qui, par leur courage et alors que les hommes de la maison étaient partis au combat, au maquis ou en service obligatoire, ont souffert et travaillé pour subvenir aux besoins de leur famille en ces temps difficiles, sans jamais oublier le sens des mots solidarité et partage. De toutes celles enfin qui, sans forcément mener la guerre derrière le canon d'un fusil, ont par leurs actions et leur engagement, par le soutien apporté à nos soldats et à nos résistants, permis que cesse l'oppression et la barbarie.

Et puisque nous commémorons la paix, ayons également à l'esprit que rien de fondamental n'oppose vraiment ces femmes admirables à toutes celles qui, aujourd'hui, luttent partout dans le monde pour que la vie continue là où rôdent la mort et la guerre. Aujourd'hui, en ce jour d'armistice et en cette fête des mères, ayons également une pensée pour toutes les mères libyennes, ivoiriennes, afghanes, tchétchènes… C'est grâce à elles et à leur formidable foi en la vie que l'espoir reste vivace alors que tombent les bombes et que hurlent les fusils.

Aujourd'hui, souhaitons donc bonne fête à toutes les mamans et affirmons une nouvelle fois que, grâce à elles, grâce à nous tous, nous refusons la guerre et nous engagerons toujours sur la voie d'un monde en paix !

Nicolas Charlier, premier échevin

Camps de vacances

Rappel de la législation en place sur la zone de police Famenne-Ardenne, à savoir que nul ne peut mettre à disposition des bâtiments, parties de bâtiments ou terrains pour l'établissement de camp de vacances sans avoir obtenu préalablement l'agréation du Collège communal pour chaque bâtiment ou terrain concerné.
L'agréation est délivrée pour une période de 3 ans. Nous ne pouvons que vous conseiller de vous mettre en ordre le plus rapidement possible.

Toutes les informations, la règlementation, les formulaires sont à votre disposition sur le site de la commune : www.tenneville.be

L'administration des contributions de Bastogne informe la population qu'une permanence, destinée à aider le contribuable à compléter sa déclaration, sera organisée

le mardi 14 juin, de 9h à 11h30

à l'administration communale de Tenneville.

Allocation de chauffage : information

Suite à l'augmentation des prestations sociales au 01/05/2011, il y a une augmentation des seuils d'intervention en matière d'allocation de chauffage (cfr bulletin communal du mois de mars).
Le montant annuel brut imposable du ménage ne doit pas être supérieur à 15.672,71 €, majorés de 2.901,44 € par personne à charge.

Contact CPAS : HESBOIS Myriam au 084 37 02 15

ETAT CIVIL

NAISSANCES

12/04/2011 Maéline, fille de Stéphane Hatert et Louis Isabelle, de Champlon
23/04/2011 Mathéo, fils de Mohy Cédric et Luc Frédérique, de Champlon
03/05/2011 Clémentine, fille de Mathieu Samuel et Marbehant Aline, de Champlon

DECES

20/04/2011 Albert Teise, de Tenneville
06/05/2011 Jean Adam, de Champlon

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 est un vaste ensemble de sites sélectionnés au sein de chaque Etat membre de l'Union européenne et dont l'objectif est de protéger la biodiversité tout en intégrant les préoccupations socio-économiques locales. Le Gouvernement wallon a décidé le 30 septembre 2010 de procéder à la désignation de l'ensemble des 240 sites Natura 2000 de Wallonie. Avant leur adoption par le Gouvernement, ces projets sont soumis à enquêtes publiques. Si vous êtes concernés directement (propriétaires ou gestionnaires) ou indirectement (riverains, environnementalistes, …), vous pouvez consulter les avant-projets d'arrêtés de désignation et émettre vos remarques sur ceux-ci, dans les bureaux de votre administration communale.
Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit à l'administration communale *(084 45 00 52)*, soit à la direction extérieure du Département de la Nature et des Forêts *(voir adresses ci-dessous)*, ou encore à l'administration centrale du Département de la Nature et des Forêts (*081/33.65.53*). Un site Internet rassemble également toutes les informations sur le réseau Natura 2000 en Région wallonne : http://natura2000.wallonie.be.

Projet d'arrêté de désignation des sites Natura 2000: **BE34029 "Haute Wamme et Masblette", BE34030 "Forêt de Freyr", BE340032 "Bassin inférieur de l'Ourthe Occidentale"** en exécution de l'article 26, §1, de la Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature.
Projet de décision qui relève de la catégorie A2 des Plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'article D.29-1, §3 du Code de l'Environnement.
Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'article 26, §2, de la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature.
Enquête publique organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'environnement.

L'Administration communale porte à la connaissance de la population que le projet d'arrêté de désignation des sites Natura 2000: **BE34029 "Haute Wamme et Masblette", BE34030 "Forêt de Freyr", BE340032 "Bassin inférieur de l'Ourthe Occidentale"**dont l'auteur est le Gouvernement wallon est soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de la désignation de ce site Natura 2000.
La durée de cette enquête est de 45 jours.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l' enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l' enquête publique	Les réclamations et observations peuvent être adressées à l'adresse suivante jusqu'au 15/07/2011.
26/05/2011	01/06/2011	15/07/2011	Administration communale de **6970 TENNEVILLE**, route de Bastogne 1 (salle du Conseil communal) Le vendredi 15/07/2011 à 11h	Collège communal de 6970 TENNEVILLE Route Bastogne 1

Le dossier peut être consulté à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service de **09h à 11h30 et de 14h à15h30** ainsi que *le samedi matin sur rendez-vous.*
Les bureaux communaux seront fermés les 2 juin et 3 juin (Ascension) et le lundi 13 juin (Pentecôte).
Lorsque la consultation a lieu le samedi matin **09h30 à 11h**, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service communal tel: 084/45.00.40.

Dès le début de l'enquête publique, les dispositions fixant d'une part, les unités de gestion susceptibles d'être délimitées au sein d'un site Natura 2000 ainsi que les interdictions particulières et mesures préventives particulières qui y sont applicables et, d'autre part, les objectifs de conservation pour le réseau Natura 2000 seront disponibles :
- à l'administration communale ;
- dans les directions extérieures (*rue du Carmel 1 à 6900 Marloie-Tél:084/22.03.43*) et les services centraux du Département de la Nature et des Forêts (avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes – Tél. : 081/33.65.53)
- sur le site internet biodiversité de la Région wallonne (http://biodiversite.wallonie.be/fr/enquetes-publiques-2011.html?IDC=3344).

Toute personne peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date et heure de clôture de l'enquête publique.
Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Collège communal ou son délégué.
Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès de l'administration communale (*collège communal)* ou des directions extérieures (*rue du Carmel 1 à 6900 Marloie-Tél:084/22.03.43*) et des services centraux du Département de la Nature et des Forêts (avenue Prince de Liège, 15 à 5100 Jambes – Tél. : 081/33.65.53).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le projet objet de la présente enquête publique est le Gouvernement wallon.

Vente de bois

COMMUNE DE TENNEVILLE
VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Le vendredi 17 juin 2011 à 19 heures au local « A la fontaine » à Laneuville au Bois, le Collège communal procédera à la vente publique de bois de chauffage et ce, aux conditions suivantes :
Conditions de vente conformément au cahier général des charges de la Province et aux clauses particulières ci-après :

- la vente se fera aux enchères
- la masse des lots est interdite
- les estimations des lots ne sont données qu'à titre indicatif sans garantie de quantité et de qualité
- il n'existe pas de lot n°9 pour ne pas confondre avec le n°6 (chez J. Marenne et G. Goethals)
- la vente n'aura d'effet que si elle est approuvée par le Collège communal et l'administration forestière
- Par dérogation aux art. 12 & 13 du cahier général des charges et pour autant que le montant global d'achat n'excède pas 2.479 euros tout compris, le paiement comptant devra intervenir dans les huit jours de la notification. Au delà de 2.479 euros, le paiement se fera par chèque certifié délivré par votre organisme bancaire ou caution bancaire
- les adjudicataires ne pourront commencer l'exploitation qu'après approbation et après avoir payé l'entièreté des sommes dues pour les lots achetés. Les acquéreurs devront en outre présenter au préposé du triage la preuve du paiement avant de pénétrer dans le bois. Les acquéreurs fourniront sur le champ bonne et solvable caution au gré des vendeurs
- Outre le prix principal, les acquéreurs paieront 3% pour frais
- **Le délai d'abattage et de vidange : voir en dessous de chaque lotissement**
- **Les bois non vidangés à la date prévue redeviendront propriété communale.**
- **Il est interdit de travailler les dimanches et jours de fêtes reconnues.**

Visite des lots le mercredi 08 juin 2011 rendez-vous à 18 heures à la Barrière de Champlon.

==========

Triage « La Converserie » – Compartiment 1 - Parcelle P 10

N° lot	Baliveaux	Contenance approximative en cordes
1	135 (hêtres)	15
2	189 (hêtres) 29 (chênes)	21
3	158 (hêtres)	14
4	192 (hêtres	17
5	176 (hêtres)	15
6	161 (hêtres) 2 hêtres scolytés	19
7	163 (hêtres)	11
8	227 (hêtres)	24
9	248 (hêtres) 6 hêtres scolytés 1 chêne sec	32
10	185 (hêtres) 1 hêtre scolyté	24

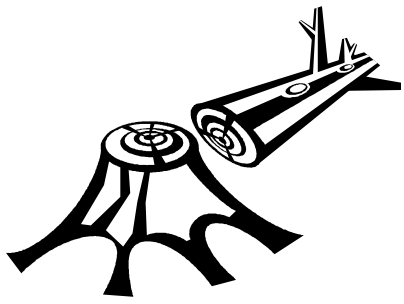

Clauses particulières : respectez scrupuleusement les « arbres objectifs » cerclés de rouge
Enlevez tous les baliveaux nouvellement flachés et numérotés à la couleur blanche

Délai d'abattage et de vidange : 31 août 2012
Abattage uniquement entre le 15 octobre et le 15 avril
Accès au bois entre le 01er octobre et le 23 décembre : les samedis uniquement
Accès au bois interdit le jour des battues à savoir :
le jeudi 20 octobre – mardi 25 octobre – mercredi 23 novembre – mercredi 30 novembre - mardi 13 décembre
Pour tous renseignements : Ph. Collignon : 0477/78.13.98

Lieu-dit « Bois de Champlon » EA P3502 UA 5 Triage 330 - Compartiment 307 P10 – 308 P1

N° lot	Baliveaux	Scolytés	Contenance approximative en cord
1	100	205-215-215	20
2	106	155-195	15
3	91	175-235	16
4	51	165-195	12
5	37	165-175	10
6	90	195	11
7	50	175-185-215-215	17
8	90	175-175-205-215	20

Le délai d'abattage et de vidange est fixé au 01.04.2012
L'abattage des arbres scolytés ne pourra se faire qu'après avoir prévenu le préposé du triage et convenu d'un jour
Pour tous renseignements : J. Marenne : 0477/78.13.78

Triage 340 – Compartiment 338

N° lot	Nbre de houppiers	Scolytés	Contenance approximative en cordes
1	3	2	12
2	4	-	7
3	3	2	10
4	7	1	12
5	6	1	7
6	7	2	10
7	3	2	8
8	5	-	8
10	3	-	6
11	8	2	10
12	10	-	11
13	7	-	10
14	10	-	12
15	11	2	18
16	3	-	3

Le délai d'abattage et de vidange est fixé au 01.04.2012
L'abattage des arbres scolytés ne pourra se faire qu'après avoir prévenu le préposé du triage et convenu d'un jour
Pour tous renseignements : G. Goethals : 0475/75.56.95

Triage 340 – Compatiment 342

N° lot	Baliveaux	Contenance approximative en cordes
17	1 lot	29

Le délai d'abattage et de vidange est fixé au 01.04.2012
Pour tous renseignements : G. Goethals : 0475/75.56.95

Plans de lotissement page suivante

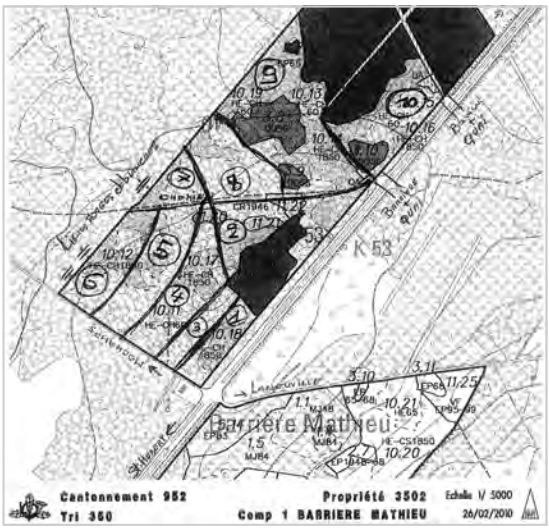

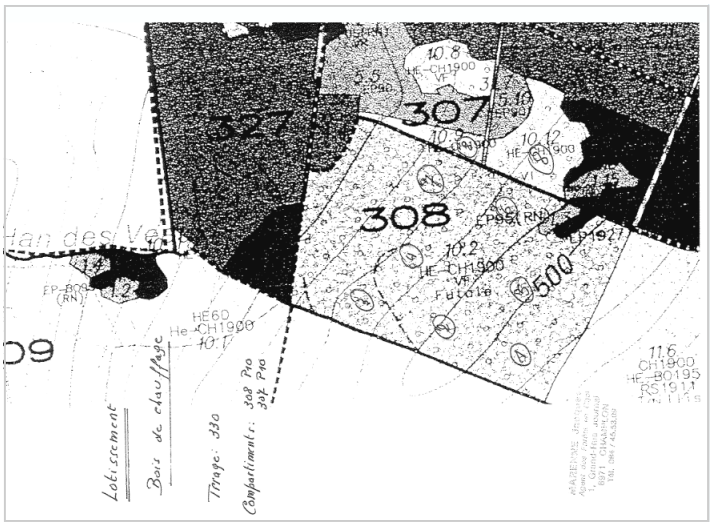

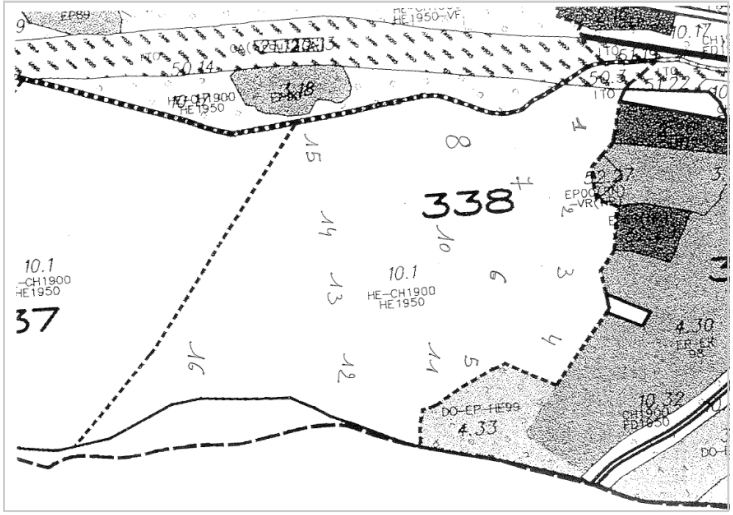

Générations en fête ce mercredi 1er juin

Le mercredi 1er juin aura lieu la journée "génération en fête" dans les écoles communales de Tenneville, sur les sites de Champlon et Tenneville. De nombreux ateliers et animations seront au programme de cette journée organisée par le conseil communal des aînés en collaboration avec le conseil communal des enfants de Tenneville ainsi que les enseignants.

En matinée, dans les deux écoles, divers ateliers seront présentés aux enfants par les aînés :
-dentelle
-école d'antan
-pêche
-atelier Marcassou, etc

En récréation, les enseignants feront découvrir les jeux d'autrefois.

Après-midi, sur le site de l'école de Champlon uniquement, ce sera au tour de nos enfants de présenter leurs activités actuelles à nos aînés :
-gsm
-internet
-danse
-jeux en bois, etc

Une exposition de photos sera visible tout l'après-midi. Réalisée par les enfants, elle montrera à quel point la différence entre deux générations n'est pas si grande. Leur propre photo sera placée à côté d'une ou deux générations plus tôt, au même âge. Une surprenante expérience. Il sera possible de se faire photographier sur place.
D'anciens films seront tournés en boucle durant l'après-midi.

Bienvenue à tous à partir de 11h30 sur le site de l'école de Champlon !

« Créer quelque chose de vivant »

Interview de Kris Rabaut, artisan ébéniste autodidacte originaire d'Anvers dont l'atelier se situe à Beaulieu. M. Rabaut produit du mobilier (chaises, tables, etc) sur mesure, avec du bois de chez nous.

Où avez-vous appris à travailler le bois ? Depuis quand ?
En fait, différents chemins de ma vie se rejoignent dans mon activité d'ébénisterie actuelle. Enfant, j'étais toujours en train de bricoler avec du bois dans le garage de mes parents, surtout des bateaux en bois. J'ai une admiration énorme pour le savoir-faire de l'architecture nautique, surtout des voiliers en bois. La vie maritime m'attiré depuis ma jeunesse. J'ai pratiqué intensivement la voile en mer du nord pendant plus de douze ans.
Afin de gagner ma vie, je suis tombé dans le monde des assurances. J'ai rencontré un monde super-commercial dans laquelle le profit et l'accroissement sont le but principal - le produit n'est devenu qu'un moyen pour optimaliser ce but financier. Aujourd'hui, tous les domaines de la vie sont complexes.
Comme réponse positive, je voulais vraiment simplifier la vie et appliquer des techniques simples. Je suis aussi passionné par tout ce qui concerne l'architecture des bâtiments et des objets. Je suis convaincu que l'architecture joue un rôle déterminant afin d'obtenir un sentiment de bien-être dans nos conditions de vie quotidiennes.

Quand avez-vous installé votre atelier à Beaulieu ?
Lydia et moi avons commencé la construction de l'atelier en 1999 et c'est à partir de 2004 que j'ai commencé la création de ma première table et tout doucement la fabrication de mes meubles. En fait, l'atelier est aussi conçu pour pouvoir construire un voilier en bois lors ma future pension de retraite… mais je crains que, finalement, ça ne soit pour une prochaine vie.

Vous êtes spécialisé dans le mobilier. Pourquoi ce choix ?
Dans ma propre recherche sur les meubles, je suis tombé presque toujours sur le préjugé qu'un meuble contemporain en bois massif uniquement n'était pas réalisable. Dans le design, on retrouve surtout des créations en lamellé-collé ou en contre-plaqué et fabriquées d'une façon plus industrialisée. De plus, souvent, les créations en bois massif sont en bois exotique. En réaction, je voulais virer de bord et prouver qu'on peut parfaitement exécuter des meubles contemporains en bois massif indigène, avec le bois de chez nous donc, et en même temps je voulais aussi prouver qu'on peut appliquer des techniques de fabrication artisanales simples.

Quel est votre bois de prédilection ?
En fait j'applique toutes les essences de chez nous : le chêne, le frêne, l'érable, l'aulne, le merisier, le noyer, le platane, le robinier (très grande résistance aux intempéries), l'if,... Chaque bois a sa propre texture et ses propres qualités techniques. J'essaie de les combiner de telle façon que chaque essence puisse exprimer son propre caractère. Je ne colore jamais le bois, mais joue avec sa couleur naturelle.

En tant qu'artiste, vos créations sont basées sur une conviction. Pouvez-vous expliquer laquelle ?
Je suis convaincu que nous pouvons garantir le futur de la planète en respectant les richesses naturelles et en donnant la possibilité à la nature de se régénérer. De plus, je recherche la simplicité : d'une part dans la fabrication de type artisanale, d'autre part dans le choix des matières premières comme le bois de chez nous, scié dans la scierie de Claudy Renson, presque à côté de mon atelier. Mes créations de meubles sont basées sur cette conviction écologique d'une vie simple et durable. Dans le développement de mes activités comme designer et ébéniste, je m'oblige à un contrat strict. Toutes mes créations sont fabriquées à petite échelle et d'une manière artisanale, 100 % en bois feuillu indigène, massif, séché à l'air et issu des forêts de chez nous. Les meubles sont assemblés avec des fixations en bois traditionnelles et visibles, de telle façon qu'elles deviennent en même temps un détail esthétique. De la sorte, les plus grands meubles peuvent toujours être démontés sans outils, ce qui facilite le transport, les réparations ou la transformation au cours de leur vie.

Je garde l'idée que l'existence du meuble doit pouvoir dépasser la durée de vie de l'arbre dont il est issu, avec respect pour le caractère de chaque essence appliquée. Le but est de créer quelque chose de vivant, qui respire l'âme de l'arbre et qui apporte un toucher chaleureux. Mes meubles sont vendus directement au client, sans intermédiaire. C'est justement cette unité des activités (la création, la fabrication et finalement la vente) qui crée la richesse de la vie d'un artisan.

TERRAINS À BÂTIR À TENNEVILLE

Commune de Tenneville
Quartier Renaquoi

Reste 12 lots (n° 4, 14, 15, 25, 26, 27, 28, 29, 32, 33, 34, 35)

Conditions de vente :

- 25 € le m2
- Ne pas être propriétaire (en totalité et en pleine propriété) d'une autre habitation
- L'acquéreur s'engage à construire dans un délai de 3 ans
- L'acquéreur devra habiter à titre principal la maison construite pendant une durée ininterrompue de 3 ans au moins
- Prime communale à la construction
- Acte passé par le comité d'acquisition sans frais (sauf droits d'enregistrement)

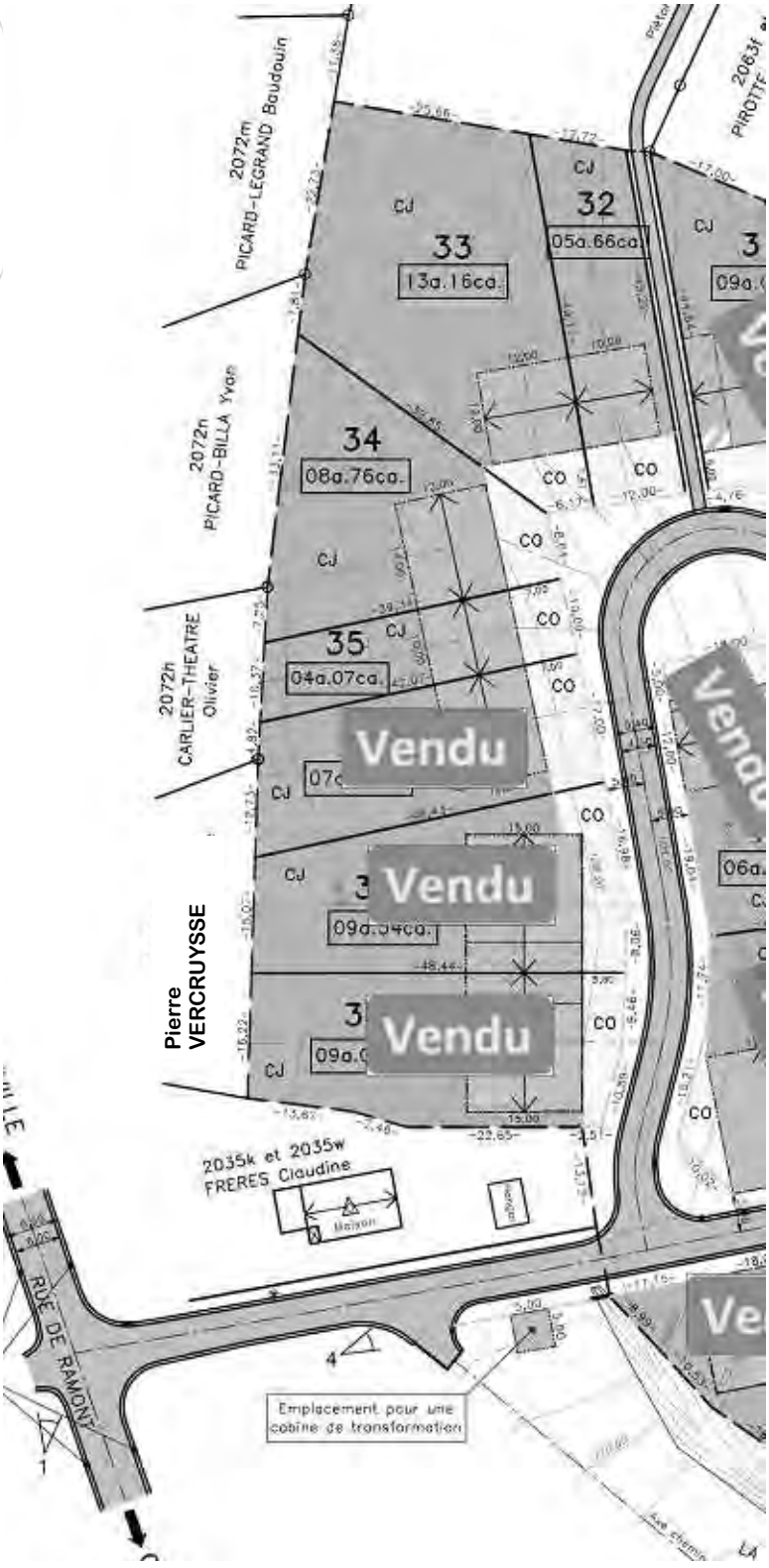

<u>Pour toute information et l'intégralité des conditions, veuillez prendre contact avec l'administration communale de Tenneville au 084 45 00 40</u>

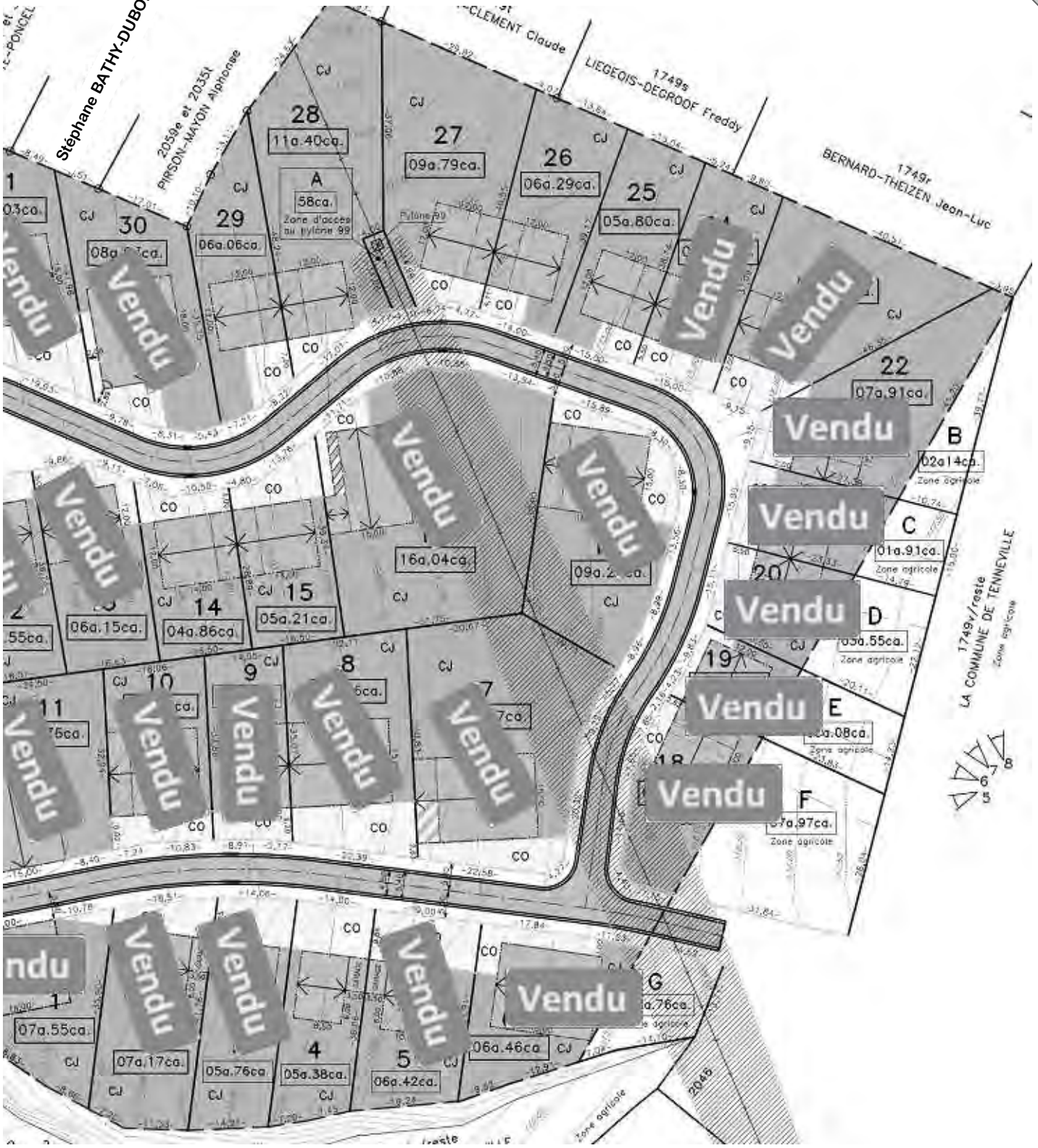
Stéphane BATHY-DUBOIS
CLEMENT Claude
LIEGEOIS-DEGROOF Freddy
BERNARD-THEIZEN Jean-Luc
PIRSON-MAYON Alphonse
28
11a.40ca.
27
09a.79ca.
26
06a.29ca.
25
05a.80ca.
29
06a.06ca.
30
A
58ca.
Zone d'accès au pylône 99
Pylône 99
22
07a.91ca.
B
02a14ca.
C
01a.91ca.
D
E
F
G
16a.04ca.
15
05a.21ca.
14
04a.86ca.
06a.15ca.
1
07a.55ca.
07a.17ca.
05a.76ca.
4
05a.38ca.
5
06a.42ca.
06a.46ca
LA COMMUNE DE TENNEVILLE
Zone agricole
Vendu

Les promenades de l'été

1 La Croix des Maquisards

- Départ : Erneuville
- 6,90 km
- 1h30

Le début du parcours emmène le promeneur à travers champs, sur des chemins de terre et empierrés. A l'horizon, la forêt et les villages voisins de la commune de La Roche-en-Ardenne, sur le côté droit, une vue plongeante sur Beaulieu.

Un renard s'aventure au milieu d'un champ, sans doute à la recherche d'un petit animal. Jusque là, les guiboles ne souffrent pas trop : peu ou pas de dénivelé.
Après environ un tiers de la promenade, on entre dans la forêt. Sur le bord d'une éclaircie, sur la gauche du chemin, la croix des maquisards, qui rappelle l'histoire des lieux.

Il fallait que ça arrive : retour à la réalité de notre Ardenne avec une succession de montées ! Le chemin nous emmène vers le village d'Erneuville où se termine le parcours.

Le départ de la promenade s'effectue un peu plus haut que l'ancienne école d'Erneuville.

Veillez à bien vous équiper et à toujours vous munir d'une carte.
Les cartes des promenades de Tenneville sont disponibles au Syndicat d'Initiative (084 45 54 26) ou dans les commerces de la commune.

Patrimoine : la Croix des Maquisards

A mi-chemin de votre parcours, vous pourrez passer devant une petite croix fleurie se dressant en bord du sentier. C'est cet élément de patrimoine qui donne son nom à la promenade des Maquisards.

En effet, installée le 10 novembre 1994, elle commémore le 50ème anniversaire d'un évènement tragique ayant eu lieu à cet endroit lors de la Seconde Guerre mondiale. Pendant deux mois, du 23 mai au 23 juin 1944, plus d'une vingtaine de jeunes issus des quatre coins de la Belgique, réfractaires au travail obligatoire imposé par la Wehrmacht, ont pris le maquis et ont installé un campement de fortune au lieu-dit « Oudrippé ». Leur principale mission de résistants consistait en la collecte de renseignements sur les positions ennemies.

A l'aube du 23 juin 1944, cependant, les troupes allemandes donnent l'assaut sur le maquis. Alertés par la vigilance de leurs sentinelles, la plupart des jeunes résistants parviennent à s'enfuir dans les bois. Malheureusement, les balles allemandes touchent mortellement deux maquisards luxembourgeois, René Massard et Tony Recken, tandis que deux jeunes gens seront capturés, torturés puis fusillés. Il s'agit de Jules Daco, de Champlon, et de Willy Huppermans, de la Calamine.

Cette petite croix commémore le sacrifice de ces «combattants de la liberté ». Elle témoigne également du fait que les bois sis entre Mierchamps et Erneuville ne connurent pas toujours le calme qui les caractérise aujourd'hui.

La Croix des Maquisards a été plantée le 10 novembre 1994.

Vue sur le village de Beaulieu.

Nature : les insectes

Bien qu'ils soient très diversifiés, tous possèdent une morphologie commune. Ils ont ce qu'on appelle « un exosquelette », c'est-à-dire un squelette externe, principalement composé de « chitine ». On pourrait expliquer cela en disant que leur peau est dure pour qu'ils soient résistants et ne s'écrasent pas puisqu'ils n'ont pas les os solides comme les mammifères ou les oiseaux... La chitine est une matière qu'on retrouve donc dans leurs petites carapaces.

Ce squelette externe protège bien les trois parties différentes du corps des insectes :

La tête qui comporte :
- les yeux avec de multiples facettes, pour observer leur environnement,
- les antennes, pour sentir et toucher,
- la bouche avec des pièces buccales comme les mandibules, le labre... pour goûter et se nourrir,
- le cerveau, pour faire fonctionner le tout !

Le thorax formé de trois segments sur lesquels on trouve les organes lui permettant de se déplacer :
- 1 ou 2 paires d'ailes,
- 3 paires de pattes, une paire sur chaque segment.

L'abdomen composé d'une dizaine de parties, appelées segments contenant les organes vitaux :
- le cœur,
- les intestins,
- les organes de la respiration (stigmates),
- les organes de la reproduction,
- parfois, des pinces, ou des cerques terminant l'abdomen.

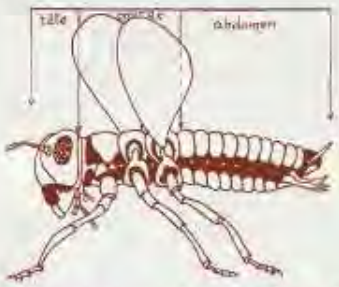

Ils sont fous ces insectes !

Suite à cette description, il faut encore savoir que ces originaux se sont spécialisés dans divers domaines :

Certains sont munis d'ailes colorées, très grandes ou au contraire très petites, brillantes et métalliques... d'autres avec leurs grandes pattes arrières, se sont spécialisés dans le saut en hauteur ou, avec leurs gros mollets, sont des professionnels de la marche à pied. Parfois, leurs ailes sont tellement performantes qu'ils peuvent voler à soixante km/h !

Certains adorent la natation et sont capables de plonger longuement. De temps à autre, la marche sur l'eau les intéresse et les petits poils des extrémités de leurs pattes leur permettent de rester à la surface... Vraiment, ils ne savent quoi inventer... ! J'en connais même qui éclairent pour signaler leur présence dans la nuit !

Source : PNDO

Marché des produits de bouche et artisanaux à Champlon - 15 mai

Journée chantiers ouverts dans notre commune - 15 mai

Le hall-relais au Gris-Han.

Le centre sportif à Tultay.

Construction de logements
rue Grande-Champlon.

Marche ADEPS à Champlon - 15 mai

UNIQUE DANS LA REGION! ! !

Tout pour vous mettre dans l'ambiance et fêter avec nous le solstice d'été !

FEUX DE LA ST JEAN

Samedi 18 Juin

FETES DE LA MUSIQUE

de 20h à l'aube à JOURNAL (Champlon Ardenne)

CONCERTS GRATUITS

BAR – GRILLADES – TARTIFLETTE
AMBIANCE CAMPAGNARDE
FEUX DE CAMPS – DANSE
COUVERT EN CAS DE PLUIE

Orchestre « Ambiance »

Grands classiques de la chanson française
(Louise attaque, Balavoine, Dassin, Raphaël,...)

Les Cors de chasse de St Hubert

Les « Emmerdeurs »

Les années 80 des emmerdeurs

Les Feux de la Saint-Jean

www.lesgazettes.com

ERNEUVILLE
(TENNEVILLE)

Bik'ER VTT ERNEUVILLE

DIMANCHE 21 AOUT 2011

14 ème RANDO VTT DES CHAFFIONS

Circuits: 15 - 25 –35 Kms familial

Circuits: 45 - 60 - 70 - 80 Kms sportif

Départs: de 7h30 à 11h

Ravitaillements– Lavage vélos-Douches

Une organisation du club des jeunes « Les chaffions » et du Bik'Er Vtt Erneuville !!

Informations:
DEHARD D. Tél. 0473-25 50 19 / 084-45 60 15
MALARME F.. Tél. 0474-73 61 65

E-mail: daniel.dehard@skynet.be
Website: www.vtt-erneuville.be

Adeps

20e MARCHE ADEPS

Circuits boisés de 5-10-15-20 Kms

Départs: de 7h30 à 16h

Erneuville

Informations:
BARVAUX M. Tél. 084-45 57 24 / 0472 06 69 07
DEHARD D. Tél. 0473-25 50 19
Website: www.leschaffions.be

Petite restauration - Barbecue

Ed. resp. DEHARD D.

Depuis quelques mois, le conseil communal des enfants travaille sur le projet AGORA SPACE (espace de sports de rue en plein air)

Afin de mieux comprendre à quoi ressemble réellement un agora space, nous en avons visité un à Lavacherie. Le 12 février 2011, nous nous sommes donné rendez-vous à 10 h à la maison communale de Tenneville. Nous avons pris le bus pour nous rendre à Lavacherie afin de visiter, de voir leur agora space. Samuel Vermeersch (coordinateur de l'Accueil temps Libres de la commune de Sainte-Ode) nous a accueillis. Ce dernier nous a donné des renseignements et répondu à nos questions sur l'agora space.
Nous savons maintenant ce qu'est un agora space et nous sommes très enthousiastes à l'idée d'en avoir un dans notre commune.
Après cette visite, Samuel nous a proposé une collation et bien sûr nous avons accepté ! Nous sommes ensuite retournés à la maison communale de Tenneville afin de rédiger le brouillon de la fiche technique de notre Agora space

Wissal et Elie
pour le conseil communal des enfants

A quoi sert un agora space ? A nous défouler sur un terrain de sport où nous pourrons pratiquer soit du football, du volley, du basket ou du tennis.
Où sera-t-il construit ? Nous avons pensé à le placer à côté du futur hall sportif à Champlon.
Pourquoi à cet endroit ? Car l'agora space doit être construit à un endroit fréquenté (pour accueillir du monde), sécurisé, et où une surveillance d'un adulte pourra être assurée de manière plus ou moins permanente !!
Pourquoi ce projet Agora Space ? Nous avons pensé à ce projet car il y a moyen de jouer à plus de sports que dans un parc ou une aire de plaine de jeux.

Marie et Eléonore
pour le conseil communal des Enfants.

Chasse aux œufs à Tenneville

Ce dimanche 24 avril 2011, le soleil était au rendez-vous pour accueillir les enfants de la commune de Tenneville pour la « grande chasse aux œufs de Pâques » organisée par le Foyer des Jeunes de Tenneville.
Une vingtaine d'enfants s'étaient donc rassemblés afin de récolter les œufs de Pâques déposés par les Cloches pendant que leurs familles et amis prenaient un verre de l'amitié.
Nous remercions l'ensemble des enfants et des parents pour leur participation et nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.

Pour le FDJ Tenneville
S. Wilvers, secrétaire

Raid Paris-Roubaix VTT : l'enfer du nord
Les Bik'Er d'Erneuville y étaient !!!

Le 15 mai dernier était organisé le 3ème Raid Paris-Roubaix VTT. Né en 2007 pour alterner avec le Paris-Roubaix cyclo des années paires, ce raid s'est montré rude et savoureux.

En 2009, notre club y avait été représenté par deux membres. Les commentaires qui en avaient suivis ne pouvaient qu'inciter à y goûter également. C'est pourquoi, malgré quelques désistements faute de préparation suffisante, nous serons finalement six.

Après le dépôt des véhicules de retour à Roubaix le samedi fin de journée, nous prendrons un repas bien équilibré (et très peu arrosé !) dans un hôtel de Valenciennes avant l'extinction des feux de 21h30 !

Dimanche, il est à peine 7h lorsque nous nous présentons dans le village de Wallers et déjà les endroits de stationnement s'amenuisent.
L'accueil et le départ se feront du site historique minier de Wallers qui a évité la démolition pour servir de décor au célèbre film Germinal. Depuis, ce lieu a entièrement été restauré pour devenir un musée.
Pour éviter les bouchons au départ, des groupes d'environ 40 bikers sont lâchés toutes les 5 minutes.
Il est 7h45 et nous pouvons nous élancer. Après une toute petite boucle dans le site minier, nous nous trouvons déjà au pied de la fameuse Tranchée d'Arenberg. La crainte était de commencer avec une portion pavée en guise d'échauffement. Heureusement il n'en sera rien car la petite bande en gravier ou se tiennent les spectateurs de la course pro est disponible !

Les kilomètres s'enfilent comme des perles, on enchaine les kilomètres, les secteurs pavés, les portions de route, de chemin ... On en profite de temps en temps pour accélérer pour en découdre avec ceux qui sont là pour la performance, cela se passe bien pour le moment.
Après 65 km, nous arrivons au ravitaillement principal. Après avoir fait la file, nous savourons le sandwich offert par l'organisation qui a géré les 2013 participants !

Nous abordons maintenant la partie la plus accidentée du parcours. Rien de bien méchant par rapport à ce qu'on connaît chez nous, les rares côtes font à peine plus de 40 m de dénivelé ! Malgré tout, avec le vent souvent de face et que rien n'arrête, on est parfois bien content de récupérer un peu à l'arrière d'autres participants. C'est à ce moment parfois on est repris et on entend d'un poursuivant: « Ah, mais ce sont les gars d'Erneuville » ou d'un autre : « salut l'Ardennais ! ». Malgré la fatigue qui commence à se faire sentir, ces petits mots font plaisir et permettent de s'accrocher !

Au fur et à mesure qu'on s'approche de Roubaix, les secteurs pavés mythiques font leur apparition, Camphin-en Pévèle, carrefour de l'Arbre, secteur Bernard Hinault et Duclos-Lassalle, le Calvaire, moulin de Vertain, etc. On cherche la petite bande de terre qui pourrait tant soulager mais elles sont rares ! Au fur et à mesure également, on en devine certains pour qui la fin sera un calvaire mais surtout ne pas craquer !

A 120 km alors qu'on pensait être arrivés, des spectateurs nous annoncent les 5 derniers. Après un dernier petit sentier en côte (la plus raide sans doute !) nous entrons dans Roubaix et traversons la grande avenue. Nous apercevons l'entrée du vélodrome ou sont massés de nombreux spectateurs qui nous encouragent et nous permettent de donner nos dernières forces pour faire le tour de piste.

C'est bon, défi réussi ! Quel bonheur !

Ce raid se terminera par la douche réparatrice dans les locaux (plus mythiques que sympathiques) des professionnels où chaque stalle porte le nom d'un vainqueur.

Une expérience qui mérite d'être vécue et qui ne manquera pas d'être répétée !

Chers parents et enfants : un petit rappel pour les plaines de vacances 2011.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants avant le 20 juin 2011, pour un souci d'organisation nous vous demandons de respecter ce délai ! MERCI !

Plaines d'animations :

Du **lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet** 2011 sur le site de l'école de **Champlon :**

Animations sur le thème « Les 5 sens » pour les enfants de 2,5 à 12 ans ; les enfants sont répartis par tranches d'âge.

Du **lundi 25 juillet au vendredi 29 juillet** 2011 sur le site de l'école de **Tenneville.**

Animations sur le thème « Les chevaliers et les Princesses » pour les enfants de 2,5 à 12 ans ; les enfants seront répartis par tranches d'âge.

Plaines sportives : psychomotricité pour les enfants de 2.5 à 6 ans et multi-sports pour les enfants de 6 à 12 ans.

Du **lundi 1er août au vendredi 5 août 2011** : sur le site de l'école de Tenneville.

Du **lundi 8 août au vendredi 12 août 2011** : sur le site de l'école de Champlon.

Coût : 40 € par semaine par enfant.

35 € / semaine **pour** le 2ème enfant de la même fratrie

30 €/ semaine **pour** le 3ème enfant de la même fratrie.

25 €/ semaine **pour** le 4ème enfant de la même fratrie.

Ces plaines sont déductibles fiscalement.

Le talon d'inscription est à remettre à la coordinatrice Françoise Picard.

L'inscription sera effective à la réception du montant.

Numéro bancaire : BE 46 - 0910 - 0051 - 4836

A noter en communication : inscriptions plaines, nom et prénom enfant

Ou le montant est à remettre à Françoise Picard ou à Claudine Halkin.

Vous recevrez par la suite une fiche médicale à remplir ainsi qu'un règlement d'ordre intérieur concernant le bon fonctionnement de ces plaines.

Pour tous renseignements complémentaires.
Françoise Picard : 084/45.00.51 (présente à la Maison communale tous les jours sauf le mercredi)
Nicolas Charlier : 0494/38.17.95

Talon d'inscription page suivante

Talon d'inscription pour <u>les plaines de vacances 2011</u> :
UN talon d'inscription PAR ENFANT. MERCI
A remettre à Françoise Picard AVANT le 20 juin 2011 !
Nom et prénom du chef de famille ou le tuteur :
……
Téléphone/ Gsm Parents/tuteur : ……
Nom de l'enfant: …….
Prénom enfant: …….
Adresse : ……
Date de naissance de l'enfant : ……..
Périodes d'inscription : …….
……
Date de l'inscription : ……
Signature des parents ou du tuteur :

L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE VOUS PROPOSE :

Programme des activités du mercredi après-midi : juin 2011

DATE	ACTIVITES PROPOSEES DE 14 H A 16 H 30	CATEGORIE D'AGE
01/06/2011	Journée intergénérationnelle : activités ludiques en présence de nos aînés	2,5 à 12 ans
08/06/2011	Je fête mon papa… chuuuut, c'est une surprise !	2,5 à 12 ans
15/06/2011	Création d'un petit souvenir de fin d'année	2,5 à 12 ans
22/06/2011	Jeux et petits bricolages	2,5 à 6 ans
22/06/2011	Atelier récréatif de la Commission culturelle avec Valérie Mouvet, préposée à la bibliothèque. Thème : création de ma barbe à papa	6 à 12 ans
29/06/2011	Dernier mercredi après-midi de l'année scolaire : jeux extérieurs, ballade. Un goûter te sera offert.	2,5 à 12 ans

<u>Pour le mercredi après-midi uniquement sur inscription : talon à rendre au plus tard le lundi de chaque semaine à Françoise Picard (à la Maison communale ou au local extrascolaire).</u> ***<u>Vous pouvez réserver plusieurs mercredis à l'avance ! Merci de votre compréhension !</u>***
NOM : ……
PRENOM : ……
AGE : ……
ECOLE DE : ……
ADRESSE : ……
……
TELEPHONE : ……
Je dîne à l'accueil extrascolaire : OUI - NON
Je participe à l'activité du mercredi ; noter la (les) date(s) : ……
……
DATE : …… Signature :

<u>MERCI DE RESPECTER LE DELAI D'INSCRIPTION : LE LUNDI DE CHAQUE SEMAINE !!!!</u>

La Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne

, basée à Marloie, fait partie du réseau des Maisons de l'Urbanisme implanté partout en Wallonie. Ses activités sont centrées autour des thématiques de l'aménagement du territoire, du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement. Elles sont regroupées en deux volets. D'une part, elle agit comme une interface entre les agents communaux et la DGO4, par le biais de formations notamment et d'autre part, elle est tournée vers le citoyen.

Dans ce cadre, la MUFA a mis sur pied un **« guichet de l'urbanisme ».** Ce service, entièrement gratuit et ouvert à tous, vous permet de poser toutes vos questions relatives aux matières abordées par l'ASBL. Il ne s'agit pas de remplacer le service communal mais d'apporter une aide en plus !
Notre bibliothèque, riche de plus de 500 ouvrages, est également libre d'accès. Tous les ouvrages sont empruntables et consultables sur place. La liste complète de ceux-ci ainsi qu'un bref résumé de chacun se trouve sur le site internet de la MUFA.
Sur demande, nous organisons des formations sur l'aménagement du territoire en Région wallonne, des animations dans les écoles sur le patrimoine, des visites guidées à la découverte de nos villages…
Insérée dans le tissu associatif local du Nord de la Province, la MUFA est un partenaire privilégié pour la mise en place de cycles ou de conférences destinés au grand public, sur des sujets d'actualité.

L'équipe de la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, composée de la coordinatrice Annick Burnotte, licenciée en sciences géographiques et en aménagement du territoire et de l'animatrice, Bénédicte Monfort, licenciée en histoire et de l'art et en archéométrie sont à votre service. N'hésitez pas à les contacter par mail, par téléphone, par courrier… Tous les moyens sont bons !

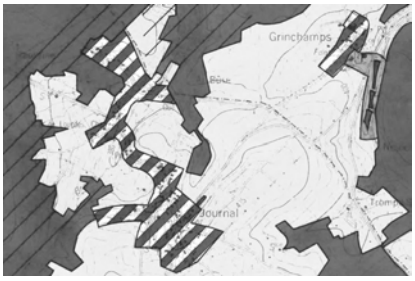

Rue de l'Ancienne Poste, 24
6900 – MARLOIE
Tel : 084/45.68.60
Fax : 084/45.68.61

MAISON DE L'URBANISME
FAMENNE-ARDENNE asbl

Pour la première fois à Libramont, dès septembre 2011

« Visa pour l'Emploi » : un tremplin dans un parcours de femme

Besoin de reprendre confiance en vous, de découvrir vos compétences et de trouver une orientation professionnelle qui vous corresponde? Envie de prendre ou de reprendre le chemin du travail tout en étant soutenue dans vos démarches par d'autres femmes et une équipe pédagogique à votre écoute ? Alors n'hésitez pas à rejoindre la formation « Visa pour l'Emploi » !

Pour la première fois à Libramont, à partir du mois de septembre 2011, un groupe de femmes de tous âges, de tous horizons va embarquer dans cette formation de 8 mois.

Au programme : un module pour vous aider à construire votre projet personnel et professionnel, des modules de confiance en soi, de communication, de gestion de conflits, de techniques de recherche active d'emploi, d'initiation à l'informatique, de remise à niveau en français et maths, des stages en entreprises…

Envie de faire partie de l'aventure ?
Contactez l'ASBL Mode d'Emploi au 063/23.23.87
ou modedemploi-luxembourg@viefeminine.be.

Infos pratiques : Horaires et congés scolaires - Intervention du Forem dans les frais de déplacement et de garde d'enfants – 1€ brut/heure de formation suivie.

Fete de la gymnastique

Au complexe scolaire de Tenneville

Les Joyeuses Gazelles de Tenneville

Dimanche
19 juin
A partir de
14h30

Bienvenue à toutes et tous – Entrée gratuite

Les Journées-Découverte
de la MCFA au départ de Marche et de Tenneville

11 juin – réf. 1106 – Destination Bruxelles
Le MIM (Musée des Instruments de Musique)
et les Musées royaux des Beaux-Arts

2 juillet – réf. 0207 – Destination Bruges
Promenade en ville et Musée

20 août – réf. 2008 – Destination Gand
Promenade en bateau et Promenade en ville (Cathédrale St-Bavon, Pont St-Michel, Beffroi)

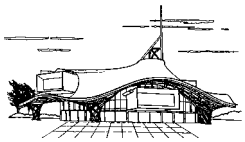

24 septembre – réf. 2409 – Destination Metz (France)
Le Quartier Impérial et le Centre Pompidou

PAF : 39€ pour le car, les entrées, les guides - Promo 2011 pour un troisième voyage : 29 € au lieu de 39 €
Temps libres pour se restaurer

Inscription : Lucienne Neys - 084/45 57 20 ou lucienneneys@skynet.be

Maison de la Culture Famenne-Ardenne | Chée de l'Ourthe, 74 | 6900 Marche | Tel: 084/31.46.89 |

Fax: 084/31.14.11 | Mail: mcfa@marche.be - tout le programme sur **www.maisondelaculture.marche.be**

Billetterie / Réservations : 084/32.73.86 (mardi > vendredi de 12h à 18h)

Concert Jazz-classique **| CHARLES LOOS & CHRISTINA ROYTZ** (Piano et violoncelle)
Dimanche 19 juin 2011 | 15h30 | Le Sillon d'Art | Maboge (La Roche)
Adultes : 8 € ou 5 chèques culture | Enfants : 5 € ou 3 chèques culture |
Sur réservation au **084/41.21.92**

Mardis de l'Ecran **| LE PREMIER QUI L'A DIT** de Mine Vaganti
Mardi 14 juin 2011 | 20h | Cinépointcom | Marche
Prix unique : 6 € | 5 € pour les 12-30 ans avec le « PASSE Jeune »

10ème anniversaire de Cinémarche Asbl **| FARINELLI** de Gérard Corbiau
Mardi 28 juin 2011 | 20h | Cinépointcom | Marche
Prix unique : 6 € | 5 € pour les 12-30 ans avec le « PASSE Jeune »

Rendez-vous sur www.cinemarche.marche.be | Renseignements : 084/32.73.72

Stages nature pour petits et grands

Pour qui ? Pour les enfants de 8 à 12 ans.
Quand ? Du 04 au 08 juillet 2011.
Où ? Dans le bâtiment de l'accueil extrascolaire de Sainte-Ode à Tonny.
Prix ? 50 euros / enfants (prix dégressifs pour les familles).
Thème : Devenir compagnon de Robin de la Forêt !

Pour qui ? Pour les enfants de 4 à 7 ans.
Quand ? Du 25 au 29 juillet 2011.
Où ? Dans le bâtiment de l'accueil extrascolaire de Sainte-Ode à Tonny.
Prix ? 50 euros / enfants (prix dégressifs pour les familles).
Thème : Partir sur les traces des Lutins de nos forêts !

Potage et une collation offerte par jour.

Contacts :
Piron Florence : 0497/20.23.23 ou flopiron@yahoo.fr (jusque mi-juin).
Dardenne Steve : 0495/15.12.00 ou dardennesteve@hotmail.com

EXTRA PONEY ASBL
STAGES D'ÉQUITATION

Viens vivre une semaine de vacances inoubliable à la campagne, dans une ambiance conviviale et progresser rapidement, que tu sois cavalier(e) débutant(e) ou confirmé(e).

Vis une semaine sportive et saine, en complicité avec ta monture.
Fais-toi de nouveaux amis, qui partagent ta passion.

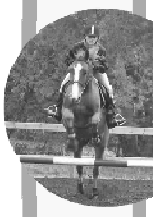

En pratique

Une immersion totale dans l'univers des poneys et des chevaux te permet d'améliorer ta technique dans les activités comme: la mise en selle, le jumping, le dressage, les poneys games, le cross.

Voici ton programme quotidien:
Soins aux chevaux, équitation entre 2 et 4 heures par jour, théorie, jeux, barbecue, promenades, concours et spectacle de fin de stage...
Que du bonheur !!!

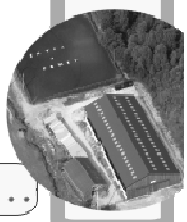

Quand?
Toussaint, Noël, Pâques, Grandes Vacances

Et après...
Viens nous rejoindre toute l'année pour continuer ton apprentissage dans ton poney club préféré.

Tél : 084/ 456 144
Rue Grande, 44b - 6971 Journal
www.extraponey.be

AGRI NATURE
Wallonie
L'Arbre, de l'Agriculteur au Forestier
Concours Photos Nature
Présidé par
Madame Claudine Brasseur
Infos sur
www.agrinature.be

OAFL a.s.b.l.
Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises
• AIDES FAMILIALES
• AIDES MÉNAGÈRES - TITRES-SERVICES
• GARDES MALADE À DOMICILE
Rue de l'Ermitage, 2 • B-6950 NASSOGNE
Tél 084/21.06.99 • Fax 084/22.14.01
info@oafl.be
Avec le soutien de la Province de Luxembourg et des C.P.A.S.

Calendrier des manifestations

Juin

Mercredi 01/06 Journée intergénérationnelle à Tenneville et Champlon
Jeudi 02/06 Goûter des 3x20 à Tenneville
Vendredi 03/06 Fête à l'école de Tenneville
Dimanche 05/06 marche RES Champlon - Petites communions à Champlon
Lundi 06/06 Ramassage encombrants
Samedi 11/06 Tournoi de sixtes à Tenneville
Mardi 14/06 Permanence contributions à l'administration communale
Vendredi 17/06 Vente de bois à Laneuville-au-Bois
Samedi 18/06 Feux de la Saint-Jean à Journal
Dimanche 19/06 Fête de la gymnastique à Tenneville
Vendredi 24/06 Barbecue des écoles
Samedi 25/06 Tournoi de sixtes RES Champlon - Kermesse à Laneuville-au-Bois
Dimanche 26/06 Kermesse à Laneuville-au-Bois - Petites communions à Tenneville

LANEUVILLE-AU-BOIS

KERMESSE

24 - 25 - 26 juin

Vendredi et samedi : animation musicale

Dimanche : Jeu du clou

Envoyez vos articles, annonces d'évènements, photos et compte-rendus à l'adresse suivante :
leslie.bosendorf@tenneville.be
084 45 00 53

Les articles doivent nous parvenir pour le 15 du mois

Concours : « Ecris-moi un poème »

Le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont décidé que cette année 2011 serait l'Année du volontariat. Dans l'Union européenne, des millions de personnes de tous âges font du bénévolat et apportent ainsi une contribution à la communauté en consacrant un peu de leur temps libre à des associations diverses.

Europe Direct, association de la Province de Luxembourg, a décidé de sensibiliser les enfants à cette thématique en invitant les élèves de 5ème et 6ème années primaires à réaliser chacun un poème illustré sur le thème « savoir donner ». Ce concours a connu un franc succès puisque 33 écoles de la province ont répondu à l'appel et au final, ce ne sont pas moins de 600 poésies qui ont été composées.

Après lecture de tous ces textes, 60 poésies ont retenu l'attention du jury. Nous avons été très fiers de découvrir que les textes de 3 de nos élèves avaient été sélectionnés

Bravo donc à Louise Poncin (5e), Coline Jacoby (6e) et Cassandra Limbrée (6e) pour leurs compositions dont nous vous donnons lecture ci-après. Soulignons également que, de par sa participation à ce concours, notre école s'est vue remettre le diplôme d' « *Ecole d'Europe* » ainsi que le recueil des 600 textes composés.

Nous tenons également à féliciter tous nos élèves pour leur participation à ce concours car ils ont fait preuve de créativité et nous avons relevé une grande sensibilité dans leurs écrits.

Georis M. et Hozay C.

Donner

5 mars 2011

Donner son amitié
et quelqu'un qui l'a méritée

Donner sa confiance en toute circonstance
Mérite beaucoup de patience.

Donner un coup de main,
sans espérer en recevoir demain

Donner pour le plaisir de donner
Sans espoir de recevoir

Donner de son temps, pour aider
Et soutenir plein de gens.

Donner la vie à ce petit bonheur
Qui vous a souri de bon cœur

Donner quelques minutes de douceur
et en profiter pendant des heures

Donner et donner encore, sans compter
C'est comme ça qu'on crée l'amitié

Cassandra

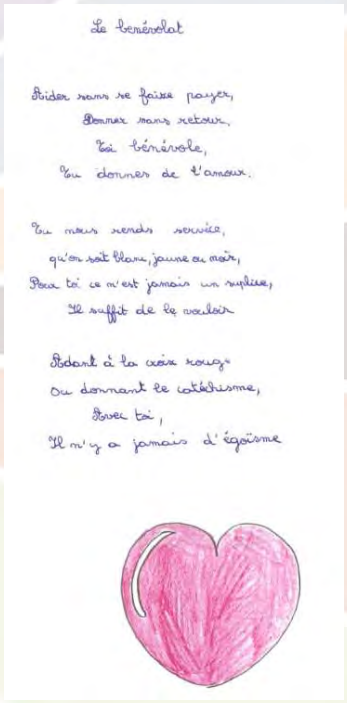

Le bénévolat

Aider sans se faire payer,
Donner sans retour,
Être bénévole,
C'est donner de l'amour.

Tu nous rendras service,
qu'on soit blanc, jaune ou noir,
Pour toi ce n'est jamais un supplice,
Il suffit de le vouloir

Adorant à la croix rouge
Ou donnant le catéchisme,
Avec toi,
Il n'y a jamais d'égoïsme

Tous ces hommes de cœur

L'idée de Coluche
On sait pas la mettre dans une couche
Parce que les restos du cœur
Ça reste ancré dans notre cœur.

La lutte de Martin Luther King
On ne la voit pas dans un parking
En améliorant la vie des noirs
Il s'est retrouvé dans le noir.

Quant à l'action du Père Damien
On le perd pas en chemin
Les lépreux pourvoient compter sur lui
Il leur a même donné sa vie.

Louvrez-vous d'Henri Dunant
Qui, armé de son drapeau blanc
De la Croix-Rouge il a été le fondateur
Secourant les blessés avec ardeur.

Ou encore, Mère Thérèsa
Maman des enfants de Calcuta
Religieuse, missionnaire de la charité
Aidant les pauvres sans jamais abandonner.

Si tous ces gens ont fait du bien
Et ont toujours tendu la main
Soyons comme eux, très généreux
Nous n'en serons que plus heureux.

Coline